**La DISCRIMINATION**

**Qu’est-ce que la Discrimination ?**

Une discrimination est :

• une inégalité de traitement,

• fondée sur un critère prohibé par la loi,

• dans un domaine visé par la loi (emploi, logement, éducation, accès aux biens et services).

Ainsi, seuls les critères légaux et les domaines visés par la loi peuvent donner lieu à des discriminations dans le sens juridique de ce terme.

La discrimination consiste à traiter une personne, un groupe ou une institution d'une manière différente et nuisible

Discriminer, c'est traiter une personne différemment en raison de ses caractéristiques personnelles ET l'empêcher d'exercer ses droits. Traiter une personne différemment, c'est la distinguer, l'exclure ou la préférer en raison de ses caractéristiques personnelles.

**Expliquez en quelques mots le cadre légal ?**

Cadre légal La discrimination :

Fait de distinguer et de traiter différemment (le plus souvent plus mal) quelqu'un ou un groupe par rapport au reste de la collectivité ou par rapport à une autre personne. La loi interdit toute distinction ou traitement inégal en raison de 23 critères

La discrimination [...] est punie de **3ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende** lorsqu'elle consiste :

1. A refuser la fourniture d'un bien ou d'un service ;
2. A entraver l'exercice normal d'une activité économique quelconque ;
3. A refuser d'embaucher, à sanctionner ou à licencier une personne ;
4. A subordonner la fourniture d'un bien ou d'un service à une condition fondée sur l'un des éléments visés à l'article 225-1 code pénal ;
5. A subordonner une offre d'emploi, une demande de stage ou une période de formation en entreprise à une condition fondée sur l'un des éléments visés à l'article 225-1 code pénal ;
6. A refuser d'accepter une personne à l'un des stages visés par le 2° de l'article L. 412-8 du code de la sécurité sociale ».

Le code pénal  mentionne 5 situations exonérées de la loi et dans lesquelles les sanctions ne sont pas applicables.

**Quelles sont les différentes catégories de Discrimination ?**

**4 catégories de discriminations** :-  **discrimination directe** se produit lorsque, une personne est traitée de manière moins favorable qu’une autre dans une situation comparable ;

- **discrimination indirecte** se produit lorsqu’une disposition, un critère ou une pratique apparemment neutre est susceptible d’entraîner un désavantage particulier pour les personnes.

- **discrimination justifiée** chaque fois que pour un poste précis, un critère prohibé est NECESSAIRE et INDISPENSABLE pour ce poste.

- **discrimination légal** quand un texte juridique précis impose des critères comme la nationalité, l’âge, le sexe...Pour accéder à un poste.

**Quels sont les 24 critères de Discrimination ?**

1. Le sexe
2. Le nom de famille
3. L’origine
4. La grossesse
5. La situation de famille
6. L’apparence physique
7. Le lieu de résidence
8. L’état de santé
9. Le handicap
10. Les caractéristiques génétiques
11. Les mœurs
12. L’orientation sexuelle
13. L’identité de genre
14. L’âge
15. Les opinions politiques
16. Les activités syndicales ou mutualistes
17. L’appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie,
18. L’appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une prétendue race,
19. L’appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une nation,
20. Les convictions religieuses
21. La perte d'autonomie
22. La particulière vulnérabilité de la personne, résultant de sa situation économique apparente ou connue
23. La capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français
24. La domiciliation bancaire
25. Opinions philosophiques

**Quels sont les moyens mis en place pour lutter contre la Discrimination ?**

**Le cadre légal :**

**Mesures Nationales :**

Article 225-2 du Code Pénal

Article 2012-954 du Code Pénal

**Mesures Ministérielles**

Article L.1132-1 du Code du Travail

**Formation et sensibilisation**

**Interlocuteurs :**

Le Défenseur des droits

Le médiateur ou la médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Les chargés de missions de votre établissement s'ils existent.

Le département des stratégies des ressources humaines, de la parité et de la lutte contre les discriminations (D.S.R.H.PADI) :